



# LA MOSELLE EN COMMUN

*Bassin versant de la Moselle*

*Communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges*





**QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ?**  
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE ET ÉVOLUTION DES USAGES



L'Atelier des territoires

**RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES**

**20 OCTOBRE 2020**

**MAISON DES METALLOS**

94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf



## Avant-propos

Cette session de l'Atelier des territoires consacrée au thème de l'eau dans l'aménagement avait pour objectif de montrer comment les territoires se mobilisent aujourd'hui pour dépasser la dualité entre l'eau « bien commun », universel à préserver et l'eau « territoriale », ressource servante à disposition d'un territoire et de ses usagers.

Les logiques naturelles ou géomorphologiques de l'eau ont été largement bouleversées ou ignorées dans les partis pris du « tout canalisation et tout traitement » de nos modèles d'aménagement qui prévalent encore aujourd'hui. Mais les choses changent. La prise de conscience progressive des conséquences de l'action humaine sur les écosystèmes et le climat nous conduisent collectivement à penser que la question du développement des territoires et la question de l'eau ne peuvent plus être abordés séparément.

A cet effet, l'Atelier des territoires s'appuie sur le terrain et ses acteurs (techniques, politiques, usagers) pour aborder des questions territoriales à partir d'une immersion directe sur place, dans une approche nécessairement transversale et croisée des sujets qui peuvent être à la fois très techniques, ou relevant de la perception sensible mais aussi éminemment politiques.

Les six sites de la session sont diversifiés. Ils sont très urbanisés (métropole Aix-Marseille-Provence ou communauté d'agglomération centre littoral de Cayenne) ou très ruraux et abordés à l'échelle des grands paysages (le Grand Auxerrois, le site Aubrac-Margeride), ou identifiés par des cours d'eau (la Moselle à l'échelle de communauté d'agglomération d'Épinal, la rivière Rupt de Mad dans la région messine).

Les six carnets, dont celui-ci, restituent les travaux de manière synthétique et illustrée.

L'inventivité des approches élaborées par les acteurs locaux avec les services de l'État, les agences d'eau et les équipes d'appui pluridisciplinaires, montre que l'eau « bien commun » peut être réconciliée avec l'eau « territoriale » source de projets résilients et ressource à préserver.



1. Bassin versant du Rupt de Mad, agglomération messine, départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle
2. Bassin versant de la Moselle, communauté d'agglomération d'Épinal, département des Vosges
3. Bassin médian de l'Yonne, territoire du «Grand Auxerrois», département de l'Yonne
4. Bassins amonts du Bès et de la Truyère, territoire de l'Aubrac Margeride, département de la Lozère
5. Bassins versants de l'Huveaune, du Jarret, de l'Arc et de la Cadière Métropole d'Aix-Marseille-Provence, départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse
6. Bassins versants du Mahury et de Cayenne, communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

# FICHE D'IDENTITÉ

## Nom du site

Communauté d'agglomération d'Épinal

## Région, département

Grand Est, Vosges (88)

## Habitants

116 400 habitants

## Densité

72.7 hab/km<sup>2</sup>

## Surface

160 000 ha

## La maîtrise d'ouvrage

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est, Agence de l'Eau Rhin-Meuse

## Les collectivités engagées dans l'Atelier

Communauté d'Agglomération d'Épinal

## L'équipe pluridisciplinaire

CAUDEX (mandataire, paysage et espace public), Adage (environnement, eau et développement durable), DAC (concertation et communication)

## Partenaires associés

Élus du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, Établissement Public Foncier Lorrain, Voies Navigables de France, Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, Chambre d'Agriculture des Vosges, Chambre du Commerce et de l'Industrie des Vosges, Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges, Conseil départemental, Syndicat mixte du Pays d'Épinal Cœur de Vosges, Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Nancy, Union Nationale des Industries de Carrières et de matériaux de construction de Lorraine, Office National des Forêts, Agence Française pour la Biodiversité, Fédération des Vosges pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Club de canoë-kayak d'Épinal.

## Tags

#GrandEst #Vosges #Moselle #litmajeur #mobilitéducoeurde#eau #gravières #innovation #servicesécosystémiques #planguide #participationcitoyenne #troupeauintercommunal #système#canal #solidaritéterritoriale #amont #aval #confluence #baignade #économiecirculaire





0 2 4 km





## Le territoire

La Moselle, située en tête du bassin Rhin-Meuse, constitue dans sa traversée de la Communauté d'agglomération d'Épinal, un espace de transition entre la montagne et la plaine. Entre ces deux secteurs préservés, la Moselle traverse des espaces artificialisés (barrages, gravières, zones d'activités industrielles, zones urbanisées). La Moselle a marqué depuis des siècles le développement et l'organisation spatiale de la partie centrale du département des Vosges. Les principales voies de transport se sont développées le long de cet axe. L'industrie du textile s'y est implantée dès le 15<sup>ème</sup> siècle et développée jusque dans les années 1960 pour ensuite péricliter, laissant des friches qui continuent de marquer le territoire le long de la rivière, ainsi que la perception qu'en ont les habitants. Ces friches sont à la fois présentes dans les coeurs urbains comme dans les espaces plus ruraux, au sein ou à l'extérieur des centres bourgs. D'autres activités économiques et/ou touristiques (bois, papeterie, agroalimentaire, extraction de granulats, sports de plein-air, canoë-kayak) bénéficient actuellement du cours d'eau. À ces activités s'ajoutent des équipements de production d'hydroélectricité et des aménagements de prévention du risque inondation (canalisation, surélévation des berges).

## Les enjeux de l'Atelier

Au travers de la démarche d'Atelier des territoires, l'objectif est de penser le territoire autrement en mettant en place des actions locales innovantes pour un projet d'aménagement partagé par les acteurs du territoire. Sur la Communauté d'Agglomération d'Épinal, l'artificialisation actuelle de la Moselle est aujourd'hui questionnée à l'aune des enjeux environnementaux (changement climatique, qualité des eaux, préservation et reconquête de la biodiversité, ...).

Pour le territoire, les enjeux sont multiples : préserver voir même restaurer la biodiversité en lien avec la rivière et les espaces qu'elle traverse : permettre le développement des activités économiques et touristiques (loisirs de plein-air, pratique du canoë-kayak, randonnées, VTT, ...) tout en préservant la qualité des milieux naturels et leurs fonctionnalités qui font la richesse du territoire. Le territoire est également soumis à des enjeux en termes de préservation de la qualité de l'eau puisque la Moselle assure l'alimentation en eau potable d'un certain nombre de communes autour d'Épinal.



# CONCILIER EAU ET AMÉNAGEMENT

Installée dans le lit majeur de la Moselle, entourée de sa 'Couronne forestière', l'agglomération d'Épinal est indissociable de la rivière qui a permis son développement. En creusant son lit entre le plateau Lorrain et le massif Vosgien, la rivière a créé un axe de communication Nord-Sud d'échelle locale, nationale et européenne : le sillon Mosellan.

Le lit majeur de la Moselle, ses eaux, celles de sa nappe alluviale associée, leurs usages, la biodiversité et les paysages de sa vallée sont en interaction permanente avec le développement de ce territoire singulier. Depuis des siècles, avec l'implantation de la voie romaine, l'installation des sites fortifiés, la création du canal, de la voie ferrée et des digues, l'implantation d'usines et de barrages hydroélectriques, l'extraction intensive de granulats, l'effacement progressif de l'agriculture extensive de fond de vallée, jusqu'à plus récemment le développement des énergies renouvelables, la Moselle subit de nombreuses pressions : artificialisation du lit et des berges, prélèvements de matériaux, d'eau, rejets polluants.

Ces pressions modifient les débits et réduisent la mobilité du lit mineur au sein du lit majeur ; une liberté pourtant indispensable à l'accueil des crues, à la maîtrise des inondations, et à la recharge de la nappe. La Moselle ainsi contrainte voit son lit s'enfoncer progressivement, ce qui génère une érosion régressive dégradant les berges et déchaussant les ouvrages. Ces pressions diminuent également les capacités d'autoépuration du cours d'eau, dégradant la qualité des eaux superficielles et la ressource en eau potable. Elles attentent à la qualité et à la diversité des écosystèmes et des paysages.

L'étalement urbain pèse également fortement sur cette évolution. Comme la majeure partie des agglomérations métropolitaines, les communes de la périphérie d'Épinal explosent du fait de l'attractivité de l'agglomération, générant un mitage de l'espace périurbain par des zones d'habitat et d'activités qui touchent le fond de vallée, mais aussi de plus en plus les coteaux et terrasses.

Pendant cette longue séquence historique et jusqu'il y a peu, la rivière, mais plus largement les eaux et les milieux aquatiques de l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération d'Épinal ont été au mieux considérés comme des ressources utilisables ou consommables (eau potable, eau thermale, eau de process industriel, eau-énergie, matériaux,...), au pire comme une menace contre laquelle se protéger ou une contrainte. Aujourd'hui les élus, les services, les administrations, le monde économique, la population, ont pris conscience que la situation résultant de cette évolution n'est pas durable et doit être corrigée, notamment pour s'adapter aux effets attendus et redoutés du changement climatique qui vont voir se multiplier les épisodes extrêmes d'étiages et de crues,







et augmenter leur amplitude. Un changement de paradigme est donc collectivement souhaité. La Moselle et avec elle l'ensemble des cours d'eau et des nappes doivent redevenir à la fois des composantes essentielles d'un vaste écosystème vivant, un patrimoine naturel à respecter et à restaurer parfois, une ressource pour l'aménagement et le développement du territoire.

Mais ce changement de paradigme ne peut être que global, systémique, l'ensemble des questions liées à l'eau étant en effet reliées au sein d'un réseau de solidarités multiples: amont – aval, rive gauche - rive droite, eaux de surface – eaux souterraines, milieux – usages.

A partir d'une découverte collective du territoire en parcourant la Moselle de l'amont jusqu'à l'aval, puis de la conduite de plusieurs ateliers de concertation auprès du grand public directement sur les bord de la Moselle ou du canal, élus et acteurs participants ont pu interagir et partager une vision commune autour de la rivière qu'ils ont concrétisée lors de plusieurs ateliers de travail organisés sur une année.

Les orientations qui en sont ressorties ont permis de faire prendre conscience d'éléments fondamentaux pour concilier eau et aménagement: redonner de la place à la rivière dans son lit majeur, la laisser lorsque c'est possible divaguer en liberté pour se «défouler», permettre de la parcourir en créant un chemin de 40km établissant une nouvelle solidarité entre amont et aval, rétablir un jeu de complémentarité et de communication entre rive droite et rive gauche en restaurant gués et passerelles.

Le dernier atelier puis le séminaire local ont permis d'aboutir à un plan guide stratégique pour la Moselle et l'ensemble de son bassin versant, avec un focus sur six sites majeurs «démonstrateurs» à investir prioritairement: les gravières de Socourt, la boucle d'Igney-Vaxoncourt, la «confluence» entre canal et Moselle, la façade Nord du réservoir de Bouzey, la traversée d'Épinal, et la boucle d'Arches-Archettes.

Vingt-deux actions ciblées de court, moyen et long terme ont été priorisées par les élus dans un plan d'action, et une déclaration d'engagement a été élaborée pour le diffuser et le mener.

Les 3 grands axes majeurs qui doivent désormais permettre:

- De mieux respecter et rééquilibrer le système naturel de la Moselle et de ses affluents,
- De valoriser les complémentarités entre la Moselle et le système canal,
- Et de développer des innovations associant eau et aménagement.

# SITES DÉMONSTRATEURS

Trois sites illustrent tous les enjeux de réappropriation du lit majeur et les liens à rétablir à la fois entre les deux rives et entre l'amont et l'aval.

6

## *Les gravières de Socourt*

Sur cet ancien site d'exploitation de granulats qui a profondément modifié l'aspect du lit majeur et canalisé la Moselle qui fut détournée de son lit naturel, la commune de Socourt a donné une seconde vie aux plans d'eau pour en faire des sites de pêche attractifs et reconnus à l'échelle européenne adossés au canal.

La renaturation de ces sites et leur évolution vers des espaces naturels de loisirs marquent une première étape dans la transformation et la considération des usages et du rôle du lit majeur.

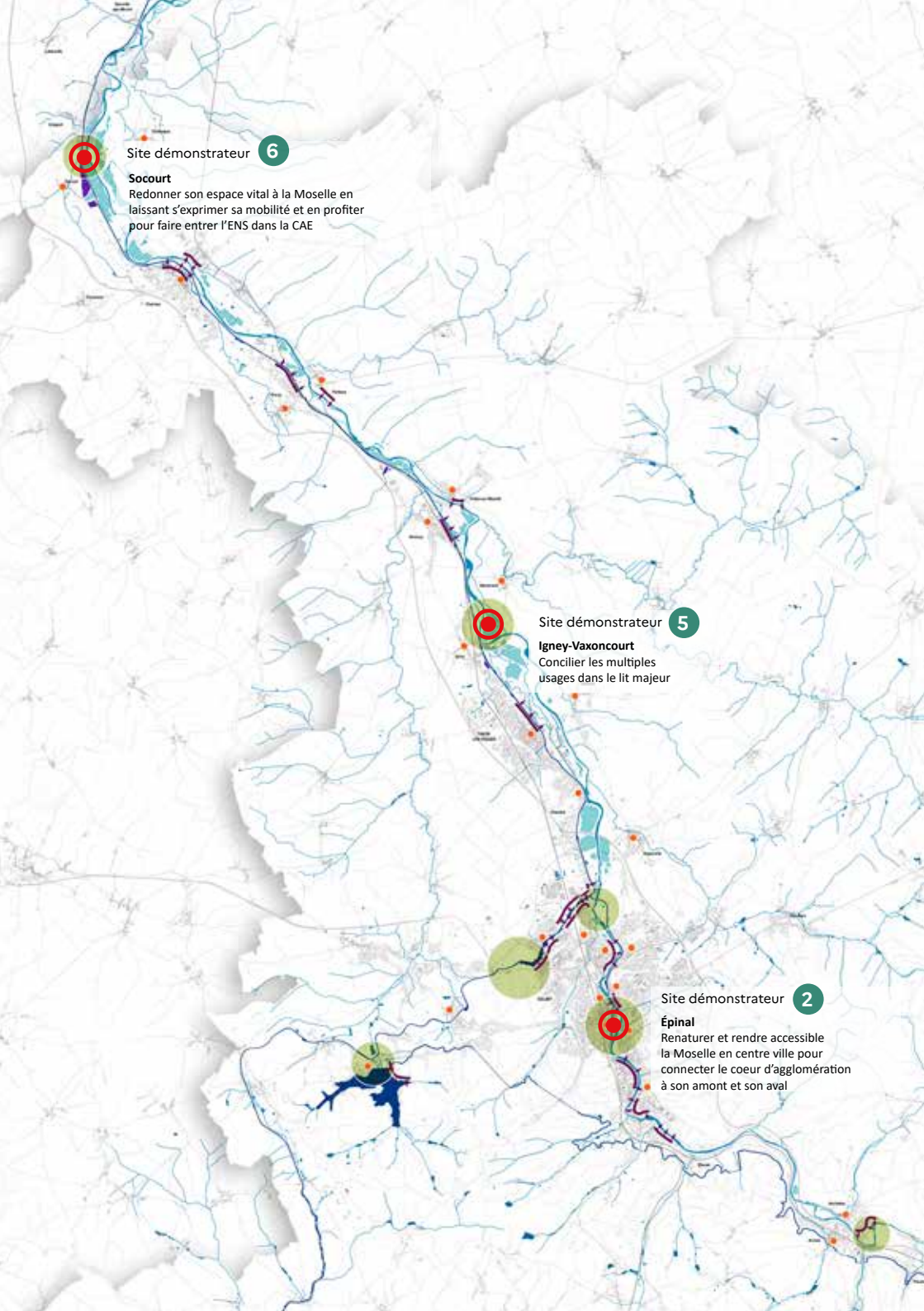
Réaffecter chaque gravière en eau vers de nouveaux usages reste cependant difficile à imaginer compte-tenu de leur nombre et de l'ampleur des surfaces considérées, d'autant qu'elles sont exposées aux débordements de la Moselle. Ce site présente un formidable potentiel pour redonner toute sa place à une Moselle naturelle, sauvage, et donc mobile. Assumer au cœur du lit majeur ces espaces de mobilité et accompagner ce processus de renaturation rendrait des services écosystémiques 'gratuits' pour le territoire et les habitants : filtration des eaux et donc amélioration de la ressource en eau potable, limitation des phénomènes de ruissellement et d'érosion, génération de zones de « défoulement » de la rivière qui réduisent la pression qu'elle exerce sur des sites sensibles plus à l'amont.

5

## *La boucle d'Igney-Vaxoncourt*

Une Moselle « agressive » qui percute le canal quasiment à angle droit et érode les berges de la commune de Vaxoncourt, se rapprochant dangereusement du réseau hydraulique patrimonial de drainage des prairies ; des exploitations de granulat qui ont peu à peu transformé le lit majeur en créant de vastes surfaces en eau dont les usages évoluent (sport, loisir, hébergements insolites, pêche, hydroélectricité) ; des berges de Moselle dégradées sur lesquelles un cortège de végétaux invasifs s'est largement développé ; des passerelles et des gués qui ont existé mais ont aujourd'hui disparu, balayés par la puissance des crues.

Le site de la boucle d'Igney présente tous les contrastes entre une rive gauche industrielle protégée par les endiguements successifs de la route, de la voie ferrée et du canal, et une rive droite sous pression des tumultes de la Moselle qui trop fortement corsetée presque partout ailleurs sur le territoire se défoule là où elle en a encore la possibilité, comme par exemple à Vaxoncourt.



Site démonstrateur **6**

**Socourt**

Redonner son espace vital à la Moselle en laissant s'exprimer sa mobilité et en profiter pour faire entrer l'ENS dans la CAE

Site démonstrateur **5**

**Igney-Vaxoncourt**

Concilier les multiples usages dans le lit majeur

Site démonstrateur **2**

**Épinal**

Renaturer et rendre accessible la Moselle en centre ville pour connecter le coeur d'agglomération à son amont et son aval



Le parcours de kayak en centre ville: un formidable potentiel de renaturation ↑

## 2 La traversée d'Épinal

La traversée d'Épinal, de l'amont de Bitola jusqu'au port de plaisance, est en grande partie endiguée et la Moselle est contenue par de multiples ouvrages qui mettent à distance les spinaliens avec leur rivière.

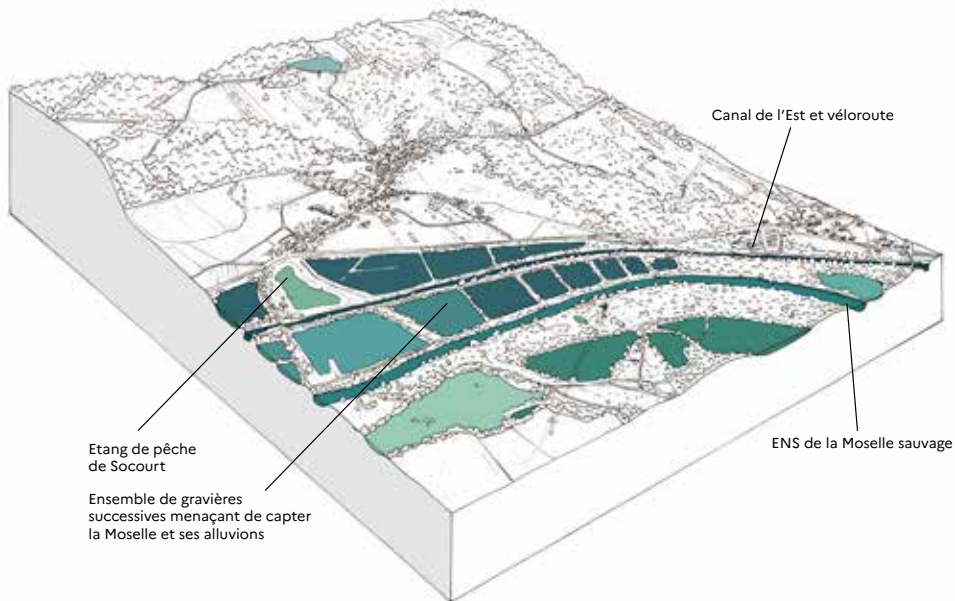
Pouvoir accéder à la rivière directement depuis le cœur de ville, régénérer le corridor écologique qu'elle représente au sein de la trame verte et bleue dans Épinal, et finalement remettre en contact la ville avec sa rivière mais aussi avec son amont et son aval, en créant une continuité piétonne et cyclable entre Bitola et le pont-canal représentent un enjeu majeur pour la ville et l'agglomération.

Restaurer et marquer le lit mineur par des stratégies de renaturation, gérer les milieux humides qui se développent déjà actuellement pour en faire de véritables jardins naturels de cœur de ville, créer une promenade basse submersible accessible au piétons et aux cycles, connecter le quai haut et la promenade basse par une série d'ouvrages qui s'inscrivent dans le vocabulaire global des aménagements des quais permettrait de concilier eau et aménagement et de faire de cet espace naturel un véritable système de parc en cœur de ville.

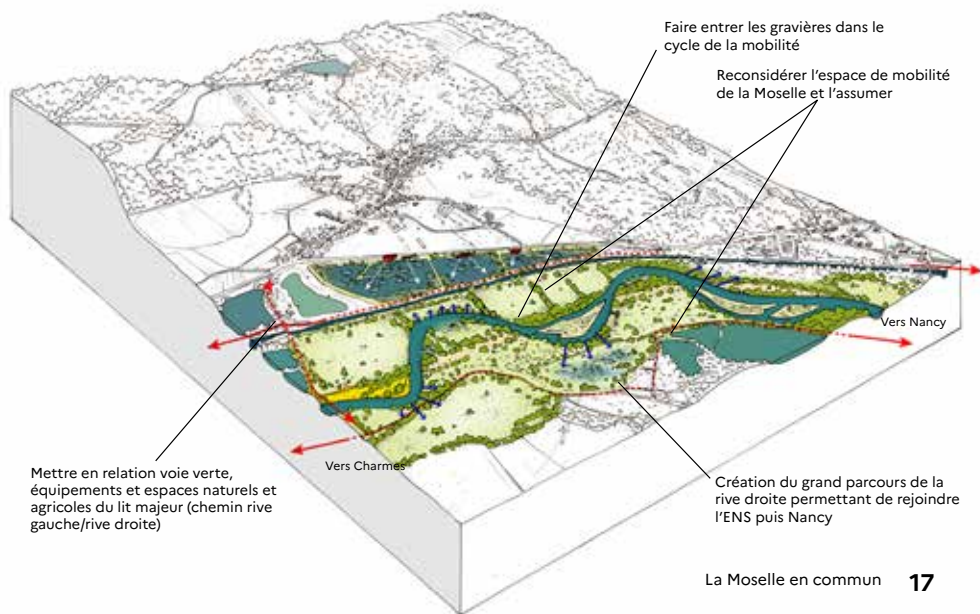


## Site démonstrateur n°6

# Les gravières de Socourt : les services écosystémiques de la Moselle mobile et naturelle

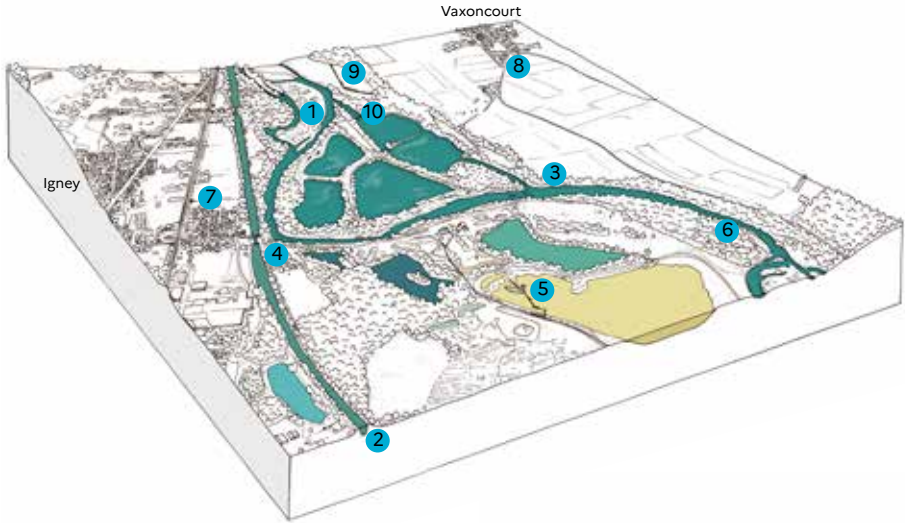


Redonner à la Moselle sa liberté progressivement nécessite un accompagnement et un processus longs. Les aménités du lit majeur peuvent être peu à peu restaurées en laissant le reméandrage s'opérer et les ripisylves se reconstituer, en restaurant des plaines alluviales agricoles pâturées, en régénérant de nouvelles zones humides - tout en affirmant le réseau des circulations douces.



## Site démonstrateur n°5

### La boucle d'Igney : le lit majeur dans tous ses états



#### Le champ des possibles

- 1 Restaurer le gué historique pour permettre le passage de la rive gauche à la rive droite
- 2 Enjamber canal et Moselle depuis Igney grâce à une passerelle mettant en relation voie verte et chemin de la rive droite
- 3 Plage naturelle et baignade d'Igney/Vaxoncourt au coeur des écosystèmes de la Moselle
- 4 Développer une unité d'aquaponie en milieu naturel protégée des crues par la digue du canal
- 5 Reconstituer des terres agricoles et des prairies inondables dans les anciennes gravières
- 6 Reconstituer des zones humides et des frayères dans les anciennes gravières
- 7 Maintenir une activité d'hydroélectricité qui pourrait même être confortée
- 8 Etablir le chemin amont-aval de la CAE en rive droite
- 9 Valoriser et conforter l'organisation traditionnelle villageoise de bord de lit majeur - attractive pour habiter dans un paysage vivant et préservé à mi-chemin entre Épinal et Nancy
- 10 Maintenir des espaces ouverts pour capter les eaux du ruissellement dans l'ancien lit majeur
- 11 Exploiter de potentielles futures gravières en inscrivant en amont leur devenir dans la logique globale du lit majeur



## Etat des lieux

- 1 La Moselle et les écosystèmes associés
- 2 Le canal des Vosges - une digue dans le lit majeur qui a tendance à couper la relation entre la rive gauche et la Moselle
- 3 La mobilité de la Moselle - un phénomène d'érosion des berges qui crée parfois des conflits avec les pratiques agricoles
- 4 La Moselle face à un obstacle: un angle droit avec le canal
- 5 L'exploitation des granulats en fond de vallée - une production de matières premières branchée sur le canal qui alimente le marché local
- 6 Ripisylve et boisements alluviaux - des écosystèmes exceptionnels aujourd'hui peu accessibles
- 7 Rive gauche - des développements urbains entre digues et coteau
- 8 Rive droite - une organisation spatiale historique avec des villages implantés en dehors du lit majeur
- 9 Gestion de l'eau et drainage patrimonial - les systèmes de canaux en fond de vallée
- 10 Hydroélectricité au coeur des gravières

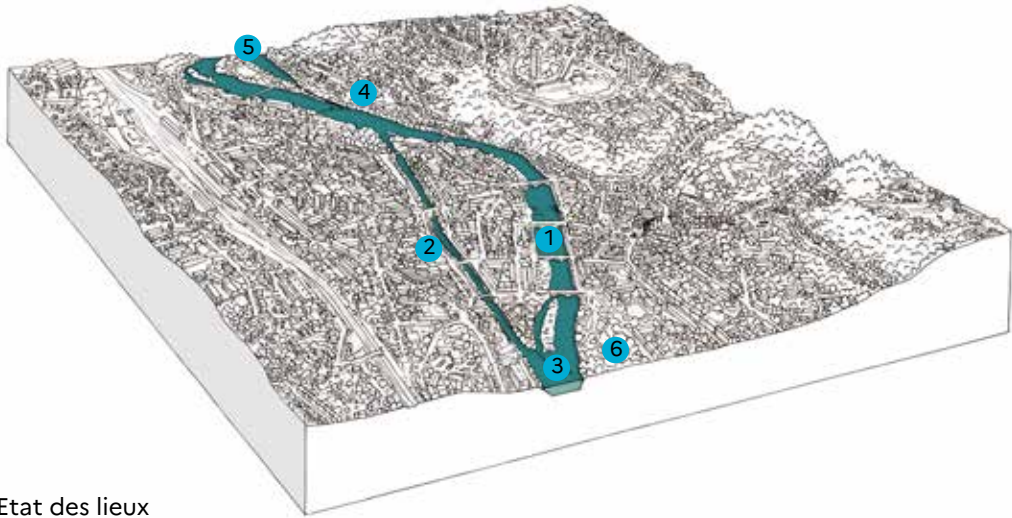
Travailler collectivement à l'échelle des 3 communes de Vaxoncourt, Igney et Capavénir-Vosges permettrait de considérer les espaces communaux du lit majeur comme un bien commun et partagé.

Une certaine liberté de mouvement de la Moselle dans son lit redeviendrait alors possible tout en permettant de rétablir un lien entre les 2 rives, en re-créeant une passerelle ou un gué, en rendant accessible la rive droite et ses multiples espaces naturels et paysagers aux piétons, en protégeant le patrimoine historique du fond de vallée et notamment le réseau des rigoles. La reconstitution de terres agricoles après l'exploitation des granulats sous-jacents, et de grands filtres naturels pour préserver la qualité de l'eau potable avec notamment le maintien de pâtures en fond de vallée représentent également une piste d'avenir pour la communauté d'agglomération d'Épinal.

Vaxoncourt

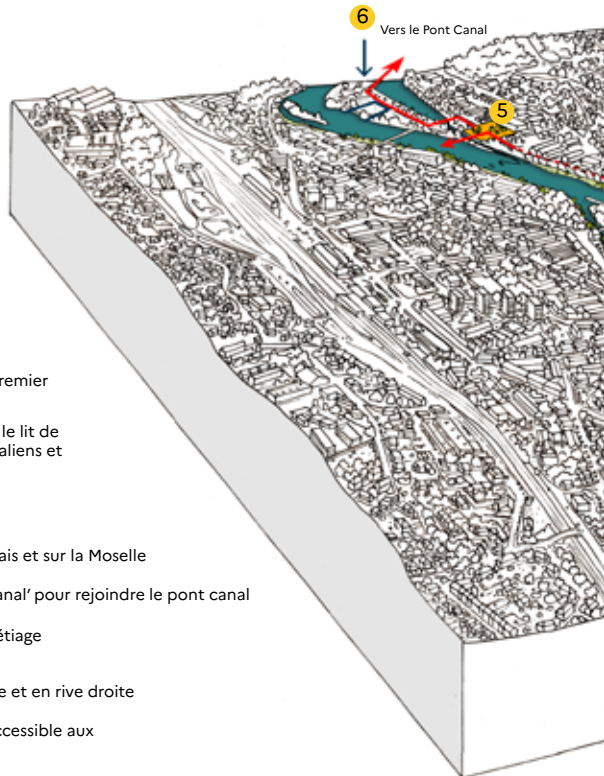






## Etat des lieux

- 1 La Moselle canalisée et les écosystèmes associés en cœur de ville
- 2 Le seuil sur la Moselle
- 3 Le parcours de kayak en cœur de ville - un équipement sportif d'eau de premier plan
- 4 Le musée de l'image d'Épinal
- 5 Le port de plaisance d'Épinal et les espaces verts associés - une centralité verte et bleue pour les spinaliens
- 6 Le parc et l'espace Cours



## Le champ des possibles

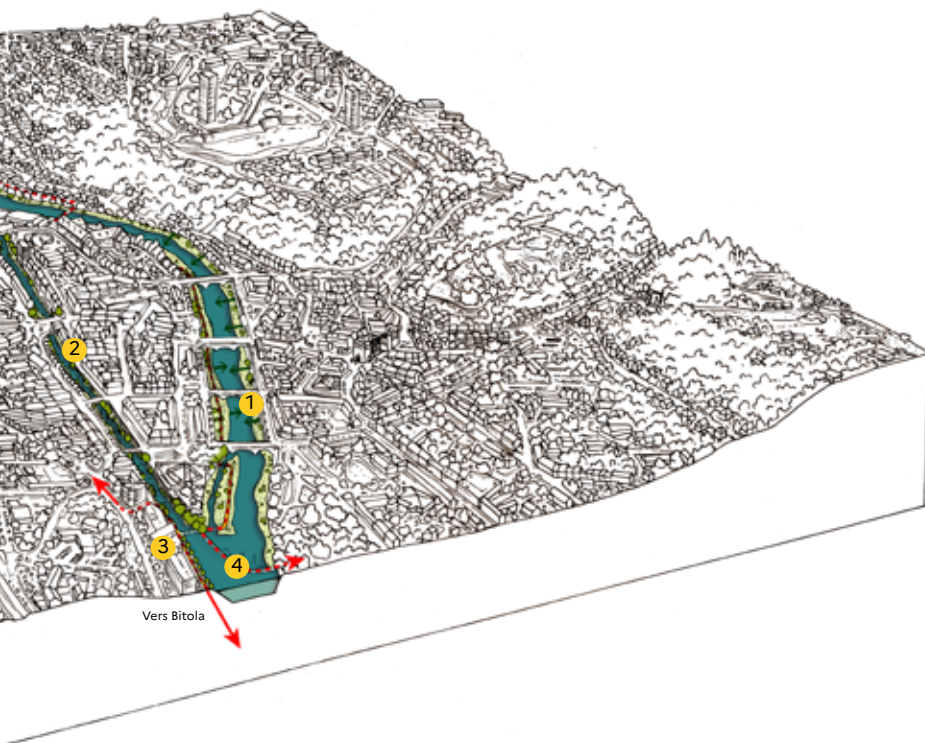
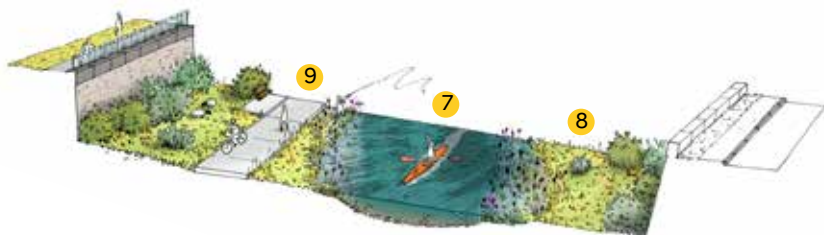
- 1 Renaturer le parcours canalisé de la Moselle en centre ville d'Épinal
- 2 Renaturer le parcours de kayak pour en faire le premier parcours écologique de France et d'Europe
- 3 Créer une promenade piétonne et cyclable dans le lit de la Moselle pour donner accès à la rivière aux spinaliens et reconnecter l'amont et l'aval
- 4 Utiliser la retenue pour en faire un gué en ville, branché sur le parc et l'espace Cours
- 5 Adresser le parvis du musée de l'image sur les quais et sur la Moselle
- 6 Marquer l'entrée du parcours 'entre Moselle et Canal' pour rejoindre le pont canal
- 7 Recréer un véritable lit mineur avec un niveau d'étiage suffisant en période de basses eaux
- 8 Reconstituer des ripisylves étagées en rive gauche et en rive droite
- 9 Créer une promenade basse dans le lit majeur, accessible aux piétons et aux cycles

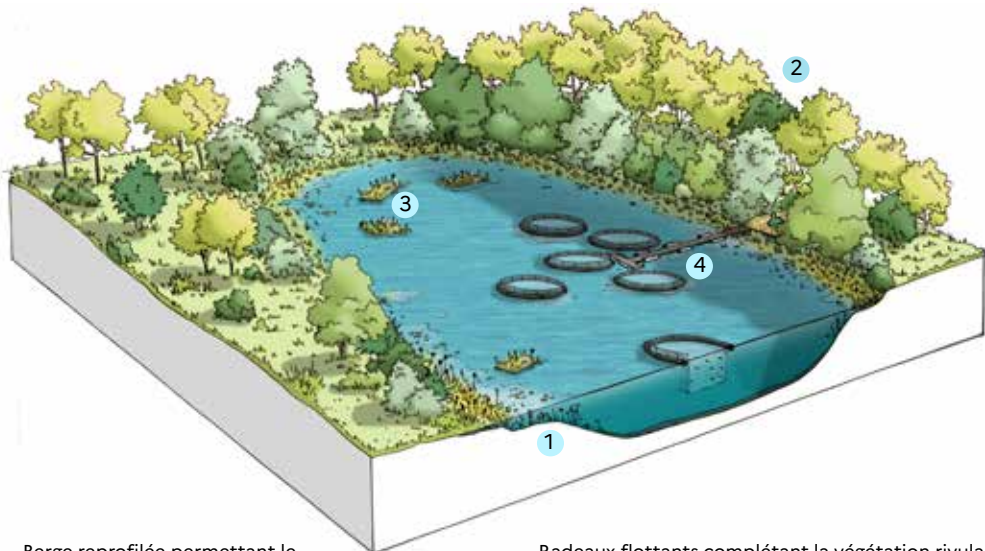


## Site démonstrateur n°2

### **La Moselle canalisée renaturée en centre-ville d'Épinal**

Depuis le quartier de Bitola à l'amont jusqu'au site du pont-canal à l'aval, un grand projet de renaturation et de réappropriation de la Moselle et des ouvrages hydrauliques associés est imaginé et doit permettre de recréer un lit mineur indispensable à la gestion de l'étiage estival pour notamment limiter le réchauffement de l'eau. En mettant en relation les quais et les équipements majeurs (musée de l'image, espace Cours, port de plaisance, parcours kayak) avec le lit majeur, une promenade submersible est imaginée pour permettre aux spinaliens de profiter d'un grand parc naturel en cœur de ville.





- 1 Berge reprofilée permettant le développement d'une végétation de rive étagée - filtres et frayères naturelles
- 2 Ripisylve reconstituée avec le cortège végétal local apportant de l'ombrage sur le plan d'eau pour limiter le réchauffement de l'eau
- 3 Radeaux flottants complétant la végétation rivulaire, décuplant la capacité d'épuration et assurant de l'ombrage pour limiter le réchauffement de l'eau
- 4 Élevage aquacole implanté dans les gravières pour phase de grossissement des poissons directement dans le milieu naturel

Restauration des gravières et nouvelle forme d'industrie ↑

## EAU ET INNOVATION

### *De nouvelles formes d'économie circulaire?*

La Moselle, le système canal, et l'eau en général sont à la fois des champs et des leviers d'innovation formidables. Pour répondre aux enjeux de (ré)conciliation, mais aussi pour permettre un aménagement du territoire et un développement économique en phase avec les exigences de la transition écologique, la communauté d'agglomération d'Épinal, les communes, les acteurs économiques et la population souhaitent développer l'innovation autour de l'eau. L'esprit pionnier de la CAE, engagée dans de nombreuses démarches et projets d'innovation, trouve ici un nouveau terrain d'expérimentation et de démonstration pour faire de l'eau un atout gagnant autour de 4 axes:

- Pour l'aménagement urbain, la qualité de l'habitat et la gestion des espaces ouverts ;
- Pour inscrire les activités industrielles, l'agriculture et l'élevage dans le long terme économique ;
- Pour développer de nouvelles formes d'économie circulaire, au même titre que le bois, et des productions locales renouvelables ;
- Pour renforcer la citoyenneté, la pédagogie écologique et développer le tourisme durable.

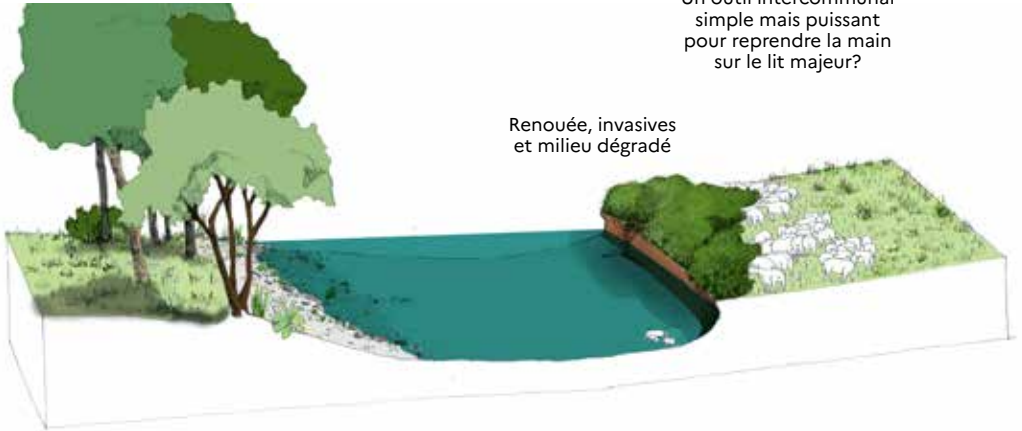
Milieus rivulaires  
caractéristiques prêts  
à recoloniser les berges  
intégralement

Capacité de régénération



**Troupeaux**  
Un outil intercommunal  
simple mais puissant  
pour reprendre la main  
sur le lit majeur?

Renouée, invasives  
et milieu dégradé



Un troupeau intercommunal pour restaurer les berges ↑

Restaurer des gravières en imaginant de nouvelles formes d'industries innovantes comme l'aquaculture en milieu naturel, assurer la gestion des berges et la régénération d'une ripisylve fortement dégradée et colonisée par des espèces invasives à l'aide d'un troupeau mobile géré à l'échelle intercommunale, monter une opération phare associant l'eau et le bois, (re)développer un réseau de baignades en milieu naturel tout au long de la Moselle, organiser chaque année une Journée de l'eau permettant d'expliquer le fonctionnement de la rivière, ses apports et aménités, de développer la conscience du risque inondation et d'organiser de grandes campagnes de nettoyage collectives sont autant de réflexions qui ont émergé de la démarche atelier et qui peuvent permettre au territoire de développer ces nouvelles formes d'expérimentation en s'appuyant sur la ressource en eau.

En associant l'Unicem avec l'agence de l'eau, la fédération de pêche et la profession aquacole pour faire entrer des gravières dans un nouveau cycle productif piscicole d'une part, la chambre d'agriculture avec les communes, le syndicat de rivière et un réseau d'agriculteurs partenaires pour monter le troupeau intercommunal d'autre part, ou encore les écoles des communes riveraines de la Moselle pour organiser la journée de l'eau en réseau, la communauté d'agglomération d'Épinal peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs déjà présent et sensibilisé pour explorer ces champs d'innovation.

# **PARTICIPATION CITOYENNE**

## ***Rester au contact avec le terrain***

La participation citoyenne s'est déroulée en 3 temps forts qui ont largement contribué à alimenter les réflexions au cours de la démarche entre le premier et le troisième atelier.

La journée du 26 mai 2018 s'est tenue le matin au marché couvert d'Épinal et l'après-midi à la maison du vélo à Bouzey.

Plus d'une centaine de participations ont pu être collectées sous la forme de cartes remplies par les participants et suspendues à un fil, faisant remonter la perception des habitants vis à vis de la Moselle, du lit majeur, et de l'eau en général sur le territoire, confirmant les sujets et les enjeux évoqués partagés et débattus lors de l'atelier 1.

La participation du 10 septembre 2018 s'est déroulée sur la place des Vosges en soirée, proposant au public plusieurs idées et pistes de projet issues des réflexions engagées lors du premier et du second atelier pour les tester.

A travers le dispositif des 'couleurs d'avenir', des priorités ont ainsi pu se

Dispositif d'interpellation du public au grand marché d'Épinal ↓





dégager et aider à formaliser et organiser le plan guide pour la Moselle et son plan d'action associé.

Le 22 janvier 2019, un dernier atelier a associé en soirée élus et représentants de la société civile pour élaborer sous la forme d'ateliers de co-construction la déclaration d'engagement et ses contenus, en vue de la partager largement sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération d'Épinal.

Pour partager la Moselle, la concertation a permis de mettre en exergue les grands thèmes qui ont guidé la rédaction du plan d'action:

- « La laisser tranquille »
- « La protéger des espèces invasives »
- « Sauvegarder et mettre en valeur sa rive sauvage »
- « Améliorer sa propreté »
- « Organiser des activités tout le long de la Moselle »
- « Transformer les gravières »
- « Ouvrir une promenade continue en cœur de ville à Épinal »
- « Assurer des liens renforcés entre Canal et Moselle »
- « Concilier les usages sur les bords de canal »
- « Suivre le bon exemple de Bouzey »
- « Donner une identité aux grands lieux de l'eau »

Témoignage issu de la contribution citoyenne ↓



# **LA MOSELLE ET LE CANAL**

## ***Une nouvelle complémentarité à développer***

Le canal des Vosges, infrastructure structurante, et ses ouvrages hydrauliques associés, constituent un second fil directeur et structurant du territoire qui complète le fil de la Moselle. Le système canal, initialement conçu à des fins économiques en lien étroit avec l'industrie et l'exploitation de granulats, et qui s'ouvre au tourisme avec un succès grandissant, irrigue le territoire de l'agglomération d'Épinal, qui le traverse suivant 6 séquences distinctes, induisant chacune, comme pour la Moselle, des potentialités et des enjeux différenciés : le canal d'alimentation et le lac de Bouzey, le bief de partage Saône-Moselle, le canal sud vers la Saône, les 7 écluses et la confluence canal-Moselle, le port de plaisance d'Épinal, et le canal à l'aval de Golbey, longeant la Moselle et la voie verte.

Aujourd'hui Moselle et canal se croisent, se côtoient, s'ignorent souvent, «s'agressent» même parfois, mais ne fonctionnent pas comme 2 fils complémentaires et structurants pour le territoire au sein du lit majeur.

L'amélioration des relations entre la Moselle et le système canal a pour ambition d'en faire une double armature de l'eau cohérente capable par les synergies installées de structurer les politiques et projets d'aménagement et de développement de la communauté d'agglomération d'Épinal.

La mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement intégrée permettrait ainsi d'envisager :

- La réalisation de passerelles praticables toute l'année et le rétablissement de gués praticables en basses eaux en des points singuliers, la mise en place d'une signalétique pédagogique qui permettra de faire connaître le système canal, la Moselle, et les liens qui les unissent, y compris à travers le canal d'amenée, ainsi que d'en promouvoir le potentiel touristique en termes de navigation, promenades, randonnées, pratiques sportives, baignades, découvertes naturalistes et patrimoniales, hébergements ;
- L'aménagement d'un chemin en rive droite, un GR à terme, qui complète et renforce les réseaux de chemins existants, longeant la Moselle de l'amont à l'aval sur tout le territoire de la communauté, et donne à voir ses paysages contrastés, invitant à la découverte des lieux de nature, des lieux patrimoniaux, des lieux d'activités de loisirs et sportives, et d'hébergement ;
- Les espaces interstitiels entre canal et Moselle comme des lieux de projet communs aux deux rives, permettant de valoriser système naturel, paysager, et agricole.

## ***La mobilité de la rivière en question***

La démarche Atelier a permis de collectivement se remémorer - car il était souvent méconnu - le fonctionnement global de la rivière, de ses affluents, de son bassin versant.

Corsetée, contenue, en partie artificialisée, la Moselle n'a plus aujourd'hui l'espace nécessaire pour se défouler dans son lit majeur, devenant ainsi capricieuse et agressive, mettant parfois en péril des ouvrages coûteux ou provoquant des crues dans des zones habitées et notamment dans le centre ville d'Épinal.

Très rapidement, la question de retrouver et mobiliser des espaces pour lui rendre sa liberté s'est posée, même si cette idée ne fait pas consensus et que le chemin à parcourir sur cette question nécessite un travail de fond et de long terme.

Assumer la mobilité de la Moselle et lui (re)donner les espaces de respiration nécessaires pour relâcher la pression sur les points durs où elle est considérée comme agressive, mais aussi pour accueillir les crues et disposer de zones d'alluvionnement. Cet objectif est devenu un élément saillant du plan guide et a donné lieu à un groupe de travail spécifique réunissant des élus de l'amont à l'aval, potentiellement prêts à s'engager pour parfois déconstruire et assumer ces espaces de respiration.

L'atelier spécifique sur la mobilité de la Moselle : réunion des élus de l'amont à l'aval après le séminaire final ↓







## MISE EN ACTION ET PERSPECTIVES

En s'appuyant notamment sur le savoir-faire local, sur des projets remarquables déjà réalisés et sur des dynamiques en cours, le plan d'action est déjà dans le concret.

Forts de la dynamique d'Atelier, les élus et acteurs du territoire se sont immédiatement engagés après le séminaire final sur plusieurs chantiers:

- La volonté de mettre en place une instance spécifique au sein de la Communauté d'Agglomération, avec un élu référent et la tenue d'un «Atelier permanent».
- La conduite d'un atelier spécifique sur la mobilité de la Moselle, ayant rassemblé la plupart des élus des communes riveraines de la Moselle depuis l'amont jusqu'à l'aval, pour approfondir le sujet et faire preuve de pédagogie, mais aussi ouvrir des perspectives de projet en étant plus solidaires d'une rive à l'autre et de l'amont à l'aval.
- La tenue d'une table ronde avec l'appui du président de la communauté d'agglomération Michel Heinrich lors de la journée de la biodiversité du 8 juin 2019, pour faire connaître auprès des spinaliens les conclusions de l'Atelier et les contenus de la feuille de route.
- Le lancement d'une réflexion approfondie sur l'un des sites démonstrateurs, avec la conduite d'une étude de faisabilité et le lancement d'un inventaire sur les milieux en vue de créer un parc naturel inondable aux portes d'Épinal et de Golbey sur le site où le canal enjambe la Moselle. Ce travail a permis lors de 3 ateliers ciblés au cours des 3 derniers mois de l'année 2019 de coconstruire avec les parties prenantes un programme d'aménagement partagé qui doit permettre de lancer prochainement des études de maîtrise d'oeuvre afin d'aménager ce site dans le plus grand respect de son fonctionnement hydraulique et naturel. Un parcours au coeur des écosystèmes avec des stations d'observation, la création d'un parcours de pêche, la restauration du pont-canal, la création d'une grande passerelle en bois enjambant le canal et la Moselle, et la mise en place d'un plan de gestion ont notamment été imaginés.

La contractualisation avec l'Agence de l'eau sur plusieurs années, à la suite de l'Atelier et dans le cadre de son 11ème programme d'intervention, devrait permettre de soutenir financièrement et techniquement une grande partie des actions de la feuille de route.



A l'entrée du marché couvert de Bouzey ↑

## LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS L'ATELIER

Par Judith Ferrando

### *Pourquoi ?*

La DDT et la DREAL avaient déjà vécu d'autres Ateliers et étaient convaincus de l'efficacité de la méthode pour faire avancer les élus vers un même objectif. La forme collégiale et participative de l'Atelier lui-même constituer un terreau propice à des initiatives ponctuelles de participation des habitants.

Dans le contexte d'une communauté d'agglomération qui venait de se constituer, la démarche Atelier apparaissait comme un moyen adapté pour renforcer la capacité de l'agglomération à faire projet commun et d'avoir une vision globale de la gestion en eau, colonne vertébrale du territoire (25 communes, 40 km de rivière) en proie à des phénomènes extrêmes nouveaux (amplification de l'alternance entre inondations et sécheresse

avec des problèmes d’approvisionnement en eau potable.)

Le choix initial était de faire remonter des tendances de terrain, en interatelier plutôt que de viser une concertation à cette échelle de territoire. Les modalités se sont construites chemin faisant.

Notons également que des représentants associatifs avec lesquels la Ville d’Épinal a l’habitude de travailler ont été directement intégrés au sein de l’Atelier.

## ***La participation des habitants, comment ?***

### **Journée citoyenne : recueil de « vœux » des habitants dans l’espace public**

Environ une centaine de participants, passant dans l’espace public.

Plusieurs rencontres dans l’espace public ont été organisées –à Bouzey par exemple le 26 mai 2018, au marché couvert le matin et à la maison du vélo l’après-midi- et ont permis d’échanger avec des habitants : ceux-ci étaient invités à exprimer des vœux, en réagissant à des photos et à des cartes du territoire.

### **Atelier de rédaction de la Charte**

Un atelier de rédaction de la charte a été organisé. A l’origine, cet atelier ciblait prioritairement des représentants de la société civile locale. En fait, cette réunion a été investie par des élus locaux, notamment des petites communes qui y voyaient là une possibilité de faire entendre leur voix, d’une manière plus simple que dans les organes de gouvernance de l’agglomération. Cet atelier a débouché sur une Charte

### **Atelier de mise en discussion des actions de la feuille de route avec le grand public**

Un atelier nommé « Couleurs d’avenir » a eu lieu sur une place centrale d’Épinal, en plein air, pendant 2h30 avec une scénographie type spectacle de rue (scène, sonorisation, sièges pour les spectateurs, entre l’atelier 2 et l’atelier 3. Cet atelier avait pour objectifs de présenter des actions et de faire voter pour elles à main levée, ou faire émerger des contre-actions. Là aussi les élus des petites communes ont investi cet atelier, bien plus que les principaux élus de l’agglomération. Le caractère ouvert, très informel a donné un espace plus important et libre de participation aux élus « mineurs » que dans une réunion publique traditionnelle et codifiée faisant la part belle aux discours plus protocolaires. En cela, l’atelier a permis une gouvernance plus ouverte – au moins sur le sujet de l’eau et de l’aménagement- au sein de l’agglomération.

## ***La participation des habitants, ça change quoi ?***

D'une part, les rencontres dans l'espace public ont permis de mobiliser les élus de l'Atelier sur le moment (les élus étaient présents lors de ces rencontres et ont pu entendre en direct les préoccupations des habitants) et d'autre part, les vœux exprimés par les habitants ont été utilisés par l'équipe projet en atelier comme fils rouges.

La parole recueillie a permis de rendre compte de la portée identitaire de la rivière : la dimension esthétique et émotionnelle de l'attachement à la rivière a été très fortement exprimée (un attachement à la rivière, à sa beauté). La rivière relie les habitants, y compris dans un imaginaire et une perception sensorielle communs.

Cela a également permis de prendre conscience de la méconnaissance par le grand public du fonctionnement d'une rivière (une mémoire collective qui disparaît depuis 1 ou 2 générations au plus).

Cette parole des habitants – et dans le cas de cet atelier, des élus locaux des petites communes – a le mérite d'aiguillonner la réflexion des élus, sur certains sujets en intégrant plus étroitement les préoccupations exprimées, de venir conforter des intuitions. La recherche du commun à partir des singularités a apporté un autre regard sur le sens et la nécessité d'une démarche intercommunale. La démarche au plus près des territoires constitutifs de la Moselle a permis de reconnaître les particularités locales et donner un sens très concret aux productions de l'Atelier.

En miroir, cela met en avant les élus dans une autre posture : la réflexion sur des sujets de long terme, avec notamment un changement de regard sur l'aménagement en mettant la priorité sur le respect d'un fonctionnement plus naturel de la rivière.

La participation des habitants permet de donc de décaler le regard des habitants sur les élus autant que l'inverse.

La bonne mobilisation des conseillers municipaux dans les rendez-vous citoyens et les suites données à l'Atelier dans les différentes communes peut sans doute s'expliquer également par le rythme très soutenu, phasé et illustré de la démarche qui donne de la lisibilité à l'avancement de la réflexion. L'Atelier est un moment productif lisible très éloigné des démarches intercommunales classiques très techniques voir technocratiques qui exigent des temps longs y compris de compromis.

## ***Envie d'aller plus loin ?***

Pour l'équipe projet, les différents formats participatifs mobilisés (récolte de vœux dans l'espace public, atelier thématique, atelier de partage de propositions dans l'espace public) ont le mérite de la souplesse et de l'adaptation. Deux avantages dans un processus apprenant comme un Atelier des territoires !



# ET ICI



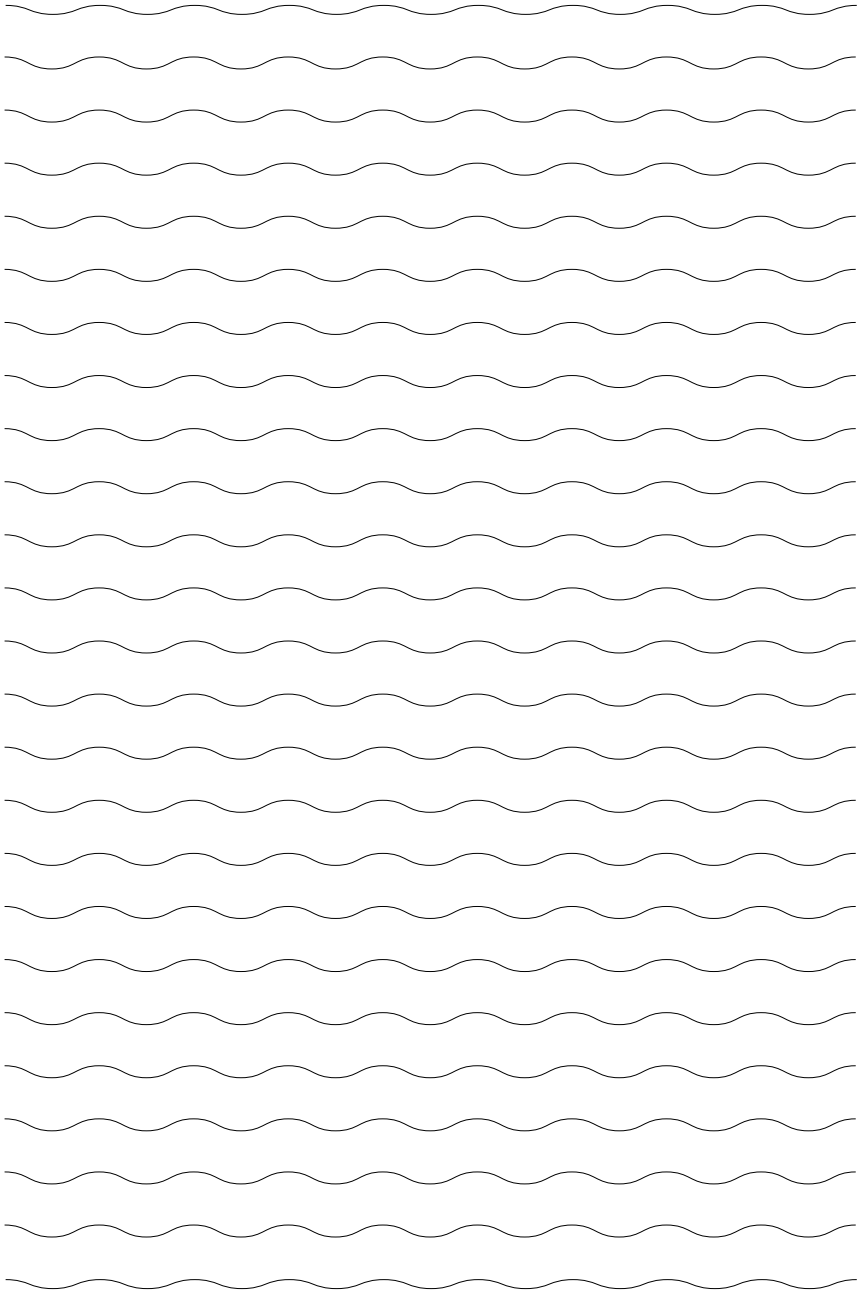
**samedi  
26  
mai**

ENTRE 9H30 ET 12H00  
au marché couvert d'Épinal

ENTRE 14H30 ET 17H00  
à la maison du vélo  
plage des Américains à Boussey  
(Chaumousey)



COMMUNITE  
D'AGGLOMERATION  
EPINAL



### **Pilotage de la démarche Atelier des territoires**

Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition Ecologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

•  
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable

•  
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau  
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté cette session jusqu'en juillet 2019

•  
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau  
Patricia de Maeseneire, assistante  
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme  
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme  
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme  
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

[atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr](mailto:atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr)

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou

Textes et images : CAUDEX

Photos : CAUDEX

Image de couverture : Bénédicte Papilloud

Octobre 2020



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*